



**Programme Alimentaire Mondial**

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration  
Rome, 26-28 février 2018**

Distribution: générale

Date: 15 février 2018

Original: anglais

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.1/2018/6-D

Questions opérationnelles

**Pour examen**

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

---

**Point complet sur le plan stratégique de pays pour le Myanmar (2018-2022)  
à la suite des faits survenus récemment**

**Résumé**

Ce document présente un point complet sur la réaction du PAM à l'évolution de la situation au Myanmar depuis l'approbation par le Conseil d'administration, en novembre 2017, du plan stratégique de pays pour 2018-2022. Face aux récents événements touchant à la sécurité, le plan stratégique de pays offrait la souplesse nécessaire pour permettre le lancement d'une intervention intégrée destinée à répondre aux nouveaux besoins dans l'État de Rakhine, où le PAM, qui est venu en aide à 160 000 personnes en janvier 2018, continue d'intensifier ses opérations. La cadence des distributions de vivres est relativement lente en raison des difficultés que rencontrent les partenaires. Le PAM est prêt à collaborer avec les autorités et d'autres acteurs pour secourir tous ceux qui en ont besoin, y compris les rapatriés potentiels, dans le respect des principes humanitaires. Les restrictions d'accès imposées au personnel humanitaire ont ralenti les opérations du PAM tant dans l'État de Rakhine que dans d'autres régions du pays touchées par le conflit. Le PAM continue de mener des activités d'assistance alimentaire spécifiquement axées sur la nutrition ou comportant une dimension nutritionnelle, en mettant davantage l'accent sur le renforcement des capacités nationales, les transferts monétaires et les programmes contribuant à faire évoluer les relations entre les sexes.

**Projet de décision\***

Le Conseil prend note du point complet sur le plan stratégique de pays pour le Myanmar (2018-2022) (WFP/EB.1/2018/6-D), établi à la suite des faits survenus récemment.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

**Coordonnateurs responsables:**

M. D. Kaatrud  
Directeur régional  
Asie et Pacifique  
courriel: david.kaatrud@wfp.org

M. D. Scalpelli  
Directeur de pays  
courriel: domenico.scalpelli@wfp.org

## 1. Cadre opérationnel

1. Le plan stratégique de pays (PSP) quinquennal établi pour le Myanmar pour la période allant de 2018 à 2022 a été approuvé par le Conseil le 15 novembre 2017. Comme le PSP avait été élaboré avant la flambée de violence qu'a connu l'État de Rakhine le 25 août et, en l'absence d'information adéquate et vérifiée sur les populations concernées en situation d'insécurité alimentaire, le Conseil a demandé que lui soit présenté, pour examen, un point complet sur la situation.
2. La mise en œuvre du PSP a pu démarrer au 1<sup>er</sup> janvier 2018 grâce à des contributions initiales des donateurs d'un montant de 14,5 millions de dollars É.-U. Dans le cadre du PSP, le PAM a pu continuer à mener des activités d'assistance alimentaire spécifiquement axées sur la nutrition ou comportant une dimension nutritionnelle, en mettant davantage l'accent sur le renforcement des capacités nationales, les transferts monétaires et les programmes contribuant à faire évoluer les relations entre les sexes. La violence qui a récemment éclaté dans les États de Kachin, Shan et Rakhine ont compromis la sécurité alimentaire et nutritionnelle déjà fragile des communautés les plus vulnérables du pays. Le PSP offrait la souplesse nécessaire pour intensifier l'appui fourni et mettre en œuvre une intervention intégrée, capable notamment de répondre aux nouveaux besoins dans l'État de Rakhine auquel est destinée la plus grande partie de l'assistance du PAM.
3. Le PAM a affirmé sa volonté de collaborer avec le Gouvernement du Myanmar pour atteindre l'objectif primordial que celui-ci s'est fixé d'éliminer la faim d'ici à 2030. Le Gouvernement a facilité la prorogation des visas des fonctionnaires internationaux à Yangon et a autorisé la nomination d'un second fonctionnaire international du PAM à Maungdaw, dans le nord de l'État de Rakhine; mais, sur d'autres aspects, le partenariat pétine. Ainsi, la conclusion du nouveau mémorandum d'accord avec le Gouvernement, qui constitue le cadre juridique régissant l'exécution du PSP, n'est toujours pas achevée. Or, l'absence de ce mémorandum complique les interactions avec les autorités, retardant par exemple la délivrance des autorisations de déplacement du personnel national et international et des permis de transport.

## 2. Intervention face à la crise

### 2.1 État de Rakhine

4. *Situation de la sécurité alimentaire.* Depuis la flambée de violence du 25 août, le PAM n'a toujours pas une idée exacte de la situation dans le district de Maungdaw. Toutefois, certains éléments sont connus. Les restrictions de déplacement imposées aux populations locales, notamment musulmanes, les empêchent par exemple de se rendre aux champs et dans les zones de pêche qui constituent normalement leurs principaux moyens d'existence et leur source de nourriture, compromettant ainsi la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Selon un récent rapport trimestriel du système d'alerte rapide et d'intervention précoce de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un déplacement massif de population du district de Maungdaw vers le Bangladesh et le manque d'accès à la nourriture et aux carburants aggravent l'insécurité alimentaire au Myanmar (et au Bangladesh), et mettent les populations vulnérables en grand péril.
5. Au centre de l'État de Rakhine, en raison des restrictions de circulation qui leur sont imposées et d'un manque d'accès à leurs moyens d'existence, la majorité des populations musulmanes déplacées à l'intérieur du pays ne peuvent compter que sur une assistance humanitaire extérieure pour survivre. De nouvelles restrictions touchant les moyens d'existence et les déplacements des communautés musulmanes ont été par ailleurs observées, notamment l'impossibilité d'obtenir des permis de pêche et l'instauration de couvre-feux locaux. Une main-d'œuvre moins nombreuse, une hausse du niveau des salaires et une diminution des récoltes sont signalées dans les communautés ethniques rakhines.
6. *Ciblage.* Depuis la flambée de violence d'août 2017, aucun organisme des Nations Unies n'a été autorisé à estimer les besoins dans le district de Maungdaw. Le PAM a toutefois pu ajuster le nombre de ses bénéficiaires à l'aide des listes fournies par les autorités et par le Mouvement de la Croix-Rouge, de données sur l'enregistrement des ménages et de contacts informels avec des informateurs clés au cours des distributions. Une fois révisées, les listes ont été transmises à

l'Union d'entreprise pour l'aide humanitaire, la réinstallation et le développement dans l'État de Rakhine ainsi qu'à d'autres acteurs afin de toucher un maximum de personnes et d'éviter les cumuls. En janvier 2018, les autorités locales ont autorisé le PAM à effectuer un travail de ciblage des bénéficiaires. Le Gouvernement a par ailleurs récemment demandé à la FAO et au PAM d'accomplir une mission d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire dans l'État de Rakhine, laquelle devrait démarrer en mars 2018.

7. Au centre de l'État de Rakhine, le PAM prévoit de lancer dans certains camps vers la fin de 2018 une opération pilote de profilage des personnes déplacées, l'objectif étant d'attribuer l'assistance en fonction de la vulnérabilité plutôt que du seul statut de personne déplacée. Une telle opération de profilage à assise communautaire servirait à classer les ménages en quatre catégories de vulnérabilité: "aucune", "faible", "moyenne" et "grande". Le PAM fournirait une assistance mesurée aux personnes déplacées dont la vulnérabilité est "moyenne" et "grande" et les ménages classés dans les catégories "aucune" et "faible" ne recevraient plus d'assistance alimentaire non assortie de conditions. À mesure que le Gouvernement réinstalle et relocalise d'autres personnes déplacées, le PAM pourra envisager de fournir une assistance aux ménages qui satisfont aux critères de vulnérabilité.
8. **Distributions alimentaires.** Depuis que l'accès au district de Maungdaw a été rouvert au PAM le 6 novembre 2017, les distributions mensuelles de vivres ont repris dans les municipalités de Buthidaung et Maungdaw. Le PAM est actuellement le seul organisme des Nations Unies à avoir quotidiennement accès aux zones les plus reculées. À la demande des autorités et en raison du caractère délicat que revêt l'assistance des Nations Unies dans l'État de Rakhine, les produits alimentaires du PAM sont distribués dans des emballages neutres. Les distributions sont effectuées sous le contrôle du PAM par deux organisations non gouvernementales partenaires, dont une est locale et l'autre internationale. Des fonctionnaires internationaux du PAM ont pu visiter certains villages du district de Maungdaw pour suivre les activités en cours. En janvier 2018, le PAM est venu en aide à 39 000 personnes, dont 5 700 femmes enceintes et mères allaitantes et 1 400 enfants de moins de 5 ans, dans 96 villages bouddhistes, musulmans et hindous. Bien que le PAM soit opérationnel dans le district de Maungdaw, les restrictions d'accès interdisent la reprise à plein régime des services humanitaires que d'autres acteurs fournissaient avant la flambée de violence du mois d'août. Il est indispensable que tous les intervenants humanitaires aient un accès libre et durable à la région pour que puisse être mise en œuvre une intervention globale intégrée permettant de faire face à l'urgence des besoins des populations concernées. Le PAM est résolu à passer à des solutions à plus long terme pour combattre l'insécurité alimentaire, telles que des programmes de repas scolaires, dans le cadre d'une nouvelle approche de travail, lorsque la situation le permettra.
9. Dans le centre de l'État de Rakhine, en raison des problèmes de sécurité, des représailles que les transporteurs craignent de subir de groupes ethniques rakhines et de la non-délivrance d'autorisations de voyage aux partenaires coopérants, le PAM doit depuis mi-septembre 2017 effectuer des distributions directes dans les camps existants de personnes déplacées. Il est en mesure d'effectuer les distributions avec l'appui logistique des autorités, moyennant paiement des camions et de la main-d'œuvre fournis par le Gouvernement. En janvier 2018, dans huit municipalités du centre de l'État de Rakhine, le PAM a apporté une assistance à 121 000 personnes déplacées et autres groupes très vulnérables, dont 5 700 femmes enceintes et mères allaitantes et 16 000 enfants de moins de 5 ans. Dans les zones où il est possible de se déplacer librement, le PAM met également en œuvre des programmes d'alimentation scolaire et des activités communautaires de création d'actifs en vue de pérenniser la sécurité alimentaire des populations recevant une assistance. Compte tenu des doutes qui planent quant à la propriété des terres et des récoltes abandonnées sur pied, le PAM a cessé d'acheter du riz dans l'État de Rakhine, ce qui a eu pour effet de retarder les livraisons de produits alimentaires dans les zones des opérations.
10. **Retour potentiel.** Selon le Groupe de coordination intersectorielle au Bangladesh, près de 700 000 personnes ont traversé la frontière pour chercher refuge au Bangladesh. Bien que le Myanmar se soit déclaré prêt à commencer à rapatrier ses ressortissants le 23 janvier, et que deux centres d'accueil aient été établis à Taung Pyo Let Wea et à Nga Khu Ya et un camp de transit à Hla Poe Kaung, d'une capacité de 30 000 personnes, le processus de rapatriement a été reporté.

Pour sa part, le PAM est prêt à fournir l'assistance alimentaire et nutritionnelle nécessaire aux rapatriés en situation d'insécurité alimentaire, en partenariat avec le Gouvernement et d'autres acteurs, dès que le processus commencera. S'appuyant sur le plan provisoire d'intervention humanitaire élaboré par l'équipe de pays pour 2018 et, sous réserve des résultats des estimations des besoins, le PAM prévoit de venir en aide à 270 000 personnes en 2018, sur la base des principes d'engagement établis par l'équipe de pays pour l'action humanitaire.

## 2.2 État de Kachin, État de Shan et sud-est du Myanmar

11. **État de Kachin.** Depuis décembre 2017, un conflit armé opposant les forces gouvernementales à l'Armée pour l'indépendance kachin déchire les municipalités de Sumprabum et Tanai. Plus de 900 personnes ont fui les combats à Sumprabum, cherchant refuge dans des zones hors du contrôle du Gouvernement. Les acteurs humanitaires ont suffisamment de vivres pour trois semaines, s'ils parviennent à accéder à cette zone. En raison de la recrudescence des combats à Tanai, 5 000 personnes se trouvent prises au piège. Or, l'accès des organismes humanitaires à cette zone est considérablement restreint depuis juin 2017. Des organisations locales ont fourni de l'argent aux personnes déplacées pour leur permettre de s'acheter de la nourriture et d'autres articles de première nécessité. Depuis juin 2016, les Nations Unies, y compris le PAM, n'ont plus accès aux zones de l'État de Kachin situées hors du contrôle du Gouvernement, et ce en dépit des demandes répétées adressées aux autorités par les plus hautes instances des Nations Unies.
12. S'agissant des opérations normales de secours du PAM, l'assistance alimentaire n'a pas pu être distribuée en janvier 2018 à 20 000 personnes déplacées vivant dans plusieurs zones reculées de l'État de Kachin faute d'avoir pu obtenir les permis de transport auprès des autorités locales. Dans d'autres zones ayant accès aux marchés, le PAM a eu recours à des transferts monétaires.
13. **État de Shan.** En février 2018, de nouveaux affrontements entre les forces gouvernementales et l'Armée de libération nationale ta'ang ont éclaté dans les municipalités de Kutkai, Hseni et Namtu, provoquant le déplacement de plusieurs centaines de personnes. Les autorités locales dirigent l'intervention d'urgence, distribuant notamment des rations alimentaires suffisant pour un mois. Le PAM n'a jusqu'à présent reçu aucune demande d'assistance alimentaire mais continue à suivre la situation et se tient prêt à faire face à toute pénurie qui aurait été constatée. Il n'a pas pu porter secours aux bénéficiaires de la zone auto-administrée de Kokang, les permis de transport n'ayant pas encore été délivrés.
14. **Sud-est du Myanmar.** Depuis le rapatriement dans le sud-est du Myanmar, en octobre 2016, d'un premier groupe de 71 réfugiés venant de Thaïlande, qui ont reçu du PAM une aide en espèces à la réinstallation, les autorités locales n'ont pas autorisé le PAM à se rendre dans les villages où vivent ces rapatriés pour y effectuer des visites de contrôle. Les principaux problèmes auxquels se heurtent actuellement les rapatriés ont trait au manque de moyens d'existence. Même si le calendrier et l'ampleur des rapatriements restent incertains, le PAM achève actuellement de mettre au point un nouvel accord opérationnel avec l'Organisation internationale pour les migrations en vue de fournir des subsides aux rapatriés potentiels.

## 3. Développement de la résilience

### 3.1 Renforcement des capacités nationales

15. Le PAM a récemment organisé plusieurs ateliers productifs, dont un exercice de simulation réalisé au niveau national à l'intention de fonctionnaires du Gouvernement. Le PAM a investi des ressources financières pour renforcer les capacités nationales de stockage, d'entreposage et de manutention et prévoit de fournir un appui supplémentaire au Gouvernement sous forme de matériel d'entreposage. Pour améliorer la capacité opérationnelle et la sécurité de ses activités dans l'État de Rakhine, le PAM envisage de quitter les locaux qu'il loue actuellement à Sittwe pour s'installer dans un nouveau centre situé dans la même localité. Ce nouveau centre devrait permettre d'appuyer les futures interventions d'urgence dans l'État de Rakhine et sera cédé au Gouvernement une fois les opérations du PAM terminées.

### **3.2 Nutrition, repas scolaires, création d'actifs et moyens d'existence**

16. Le PAM continue de contribuer à améliorer la nutrition au Myanmar en facilitant la gestion de la malnutrition aiguë et la prévention du retard de croissance dans les États et les régions où les taux de prévalence de la malnutrition sont relativement élevés. À la demande du Ministère de la santé et des sports, la Banque mondiale et le réseau du système des Nations Unies pour le mouvement Renforcer la nutrition, que préside le PAM, ont fourni ensemble un appui technique en vue de l'élaboration d'un plan d'action national multisectoriel chiffré sur la nutrition pour la période 2018-2022.
17. Le PAM prévoit d'élargir son activité de repas scolaires pour couvrir un plus grand nombre d'élèves, filles et garçons, dont le nombre devrait passer de 365 000 aujourd'hui à 430 000 durant l'année scolaire 2018/19. Il entend également développer l'initiative de repas scolaires cuisinés qu'il expérimente actuellement de façon à éliminer peu à peu les distributions de biscuits nutritifs. La participation des communautés à toutes les étapes est un aspect majeur du projet, aux stades des achats de produits alimentaires, de la préparation des repas avec des ingrédients locaux et de leur distribution, tout comme pour promouvoir de bonnes pratiques de santé et d'hygiène et dispenser des cours d'éducation nutritionnelle par les aidants, hommes et femmes. Une activité communautaire de création d'actifs et de renforcement des moyens d'existence sera intégrée au programme de repas scolaires pour aménager des potagers scolaires et encourager ainsi le développement rural et l'éducation nutritionnelle.

## **4. Questions transversales**

### **4.1 Programmes de transferts monétaires**

18. Le PAM prévoit d'intensifier ses programmes de transferts monétaires en les intégrant à ses activités de secours, de nutrition, de repas scolaires et de création d'actifs, tout en tenant compte des enseignements tirés des transferts de type monétaire déjà effectués à titre expérimental dans le cadre d'opérations de secours et de redressement rapide. Les personnes déplacées de l'ensemble des camps des États de Kachin et de Shan seront les premières à bénéficier du passage aux transferts monétaires par voie électronique. Parallèlement à la mise en service de SCOPE, sa plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts, le PAM introduira un programme de transferts de type monétaire dans le cadre de l'intervention visant à faire face à la crise dans les municipalités de Sittwe, Minbya et Mrauk-U au centre de l'État de Rakhine.

### **4.2 Problématique hommes-femmes et protection**

19. Durant les 16 jours de campagne contre la violence sexiste qui ont eu lieu en novembre et décembre 2017, le PAM a soutenu l'opération menée à l'échelle nationale par le réseau du Myanmar pour l'égalité des sexes sur le thème "De la paix au foyer à la paix dans le monde: associer les hommes à la lutte contre la violence à l'égard des femmes". Il a produit une courte vidéo, dans laquelle des femmes et des hommes du camp de déplacés de Myitkyina dans l'État de Kachin parlent de la nécessité de comprendre les causes profondes des violences conjugales au sein des familles, violences qu'un passage de l'assistance en nature aux transferts de type monétaire pourrait déclencher. Le PAM prévoit de collaborer avec ONU-Femmes pour établir un profil national de l'égalité des sexes pour l'action humanitaire au Myanmar.
20. Le PAM a demandé au Centre de compétences en négociations humanitaires d'animer un atelier qui aborde les aspects techniques et les questions de fond sur les négociations humanitaires, l'accès et la contraction de l'espace humanitaire. Il ressort de ces travaux que les principaux obstacles à l'engagement humanitaire dans le pays sont l'impossibilité de réaliser des estimations indépendantes des besoins, le manque de neutralité des sources d'information, les difficultés à s'orienter à travers les diverses chaînes de commandement et la défiance envers les acteurs humanitaires.
21. Le PAM a également réaffirmé son engagement à mettre au point une stratégie globale de suivi et d'évaluation, une nouveauté dans la région Asie et Pacifique, qui permettra au PAM de se doter d'outils de suivi prenant pleinement en compte les questions relatives à la problématique hommes-femmes, à la protection et à la responsabilité à l'égard des populations touchées.

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts